

# LES COUPES BUDGÉTAIRES DANS LA FILIÈRE DES ARTS VISUELS SUITE AUX ANNONCES DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE

12 décembre 2024 - Liste non exhaustive des coupes budgétaires officialisées dont le Pôle arts visuels a eu connaissance. N'hésitez pas à partager vos infos en nous contactant par mail à : [contact@poleartsvisuels-pdl.fr](mailto:contact@poleartsvisuels-pdl.fr) afin que nous puissions mettre à jour régulièrement le recensement.

 dès 2025

 - 50 % en 2025 et -100 % en 2026

## PAYS DE LA LOIRE

Pôle arts visuels Pays de la Loire		- 123 000 €
FRAC des Pays de la Loire		- 300 000 €
Réseau d'artistes Pays de la Loire		- 4000 €

## LOIRE - ATLANTIQUE

Bonus		- 9 000 €
Mire		- 10 000 €
Centre Claude Cahun		- 30 000 €
Le MAT, Centre d'art du Pays d'Ancenis		- 28 500 €
Le Rayon Vert		- 3000 €
RDV		- 7 200 €
Le VAN		- 150 000 €
Zoo Galerie		- 14 600 €
ALL READY MADE		- 5 600 €

## MAYENNE

L'art au centre		- 1 500 €
Le Kiosque		- 69 000 €

## MAINE - ET - LOIRE

Blast		- 9 700 €
-------	---	-----------

## SARTHE

Piacé Le Radioux		- 11 700 €
------------------	---	------------

À noter que les dispositifs de soutien aux résidences comme Médicis sont supprimés dès 2025.

Il est à craindre que les autres aides dédiées aux arts visuels le soient également.

Ces chiffres ne reflètent que la situation des structures, mais toucheront par effet domino les artistes-auteur-ices, indépendant-es et autres prestataires, relié-es de manière interdépendante à ces structures.

Le vote du budget est prévu les 19 et 20 décembre prochain.

